
EPREUVE ECRITE DE LATIN - LANGUE ETRANGERE 2

ENS : PARIS CACHAN

Durée : 2 heures **Coefficients : PARIS 3 CACHAN 2**

MEMBRE DE JURY : F. FLECK

Le texte proposé était extrait de la *Vie d'Atticus* de Cornélius Népos ; il s'agissait d'un passage narratif, retraçant un épisode des guerres civiles.

Les copies, au nombre de 21 (13 en MP et 8 en PC), ont obtenu des notes allant de 0,5 à 18, la moyenne étant de 8,5 en PC comme en MP. Les erreurs les plus fréquentes concernent la construction d'un certain nombre de passages qui n'ont pas été analysés avec assez de rigueur. Dans la première phrase, il importait de reconnaître le tour *nemo non*, équivalent de « tout le monde », et de ne pas prendre pour un substantif signifiant « l'avenir » le participe futur *futurum* qui, avec l'auxiliaire *esse* (non exprimé ici) forme une périphrase exprimant le futur en proposition infinitive. Dans la parenthèse de la ligne 4, *fortunae* est un génitif complément du nom *uarietas* et *tanta* annonce *ut* à valeur consécutive ; l'adjectif *summo* du groupe prépositionnel *in summo aut fastigio aut periculo* est épithète des deux substantifs *fastigio* et *periculo*. À la ligne 5, on rencontre une autre corrélation consécutive (*tanto ... ut*) ; le balancement *non solum ..., sed etiam ...* se trouve à l'intérieur de la subordonnée introduite par *ut* et non dans la principale : si l'ordre des mots du latin est relativement libre, les termes ne se trouvent que très exceptionnellement en dehors de la proposition à laquelle ils appartiennent. Les deux *quod* de la ligne 8 ne devaient pas être confondus : le premier est l'équivalent, après la conjonction de subordination *ne*, de l'indéfini *aliquod*, « quelque », le second est la conjonction de subordination causale « parce que ». Dans la dernière phrase, l'antécédent du relatif de *qui nauem ... seruat* est *gubernator*, celui de *qui ... ad incolumitatem peruenit* est *eius*, qui désigne Atticus ; l'adjectif *singularis* est attribut du sujet *prudencia*. Rappelons enfin que la version latine fait partie des épreuves littéraires du concours et qu'il s'agit d'y montrer une bonne maîtrise de la langue française et de son orthographe. Les candidats proposant, pour les passages difficiles, une traduction à la fois juste et élégante ont bénéficié d'une bonification.

L'épreuve de version latine demande, en somme, aux candidats de faire preuve de méthode et de rigueur dans l'analyse du texte latin et de rendre ce texte dans un français correct. Les copies qui répondaient à ces exigences ont reçu des notes tout à fait satisfaisantes.